



**CONVENTION DE PARTENARIAT**

**ENTRE**

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**

**ET**

**L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'INSERTION DE LA DEFENSE**

**EPIDE**

**12 mai 2011**

## Convention de partenariat

Entre d'une part,

**Le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT**

36-38 avenue Kleber – 75799 Paris cedex 16

**Représenté par Madame Véronique ROUZAUD,**

**Directeur général adjoint en charge des Ressources Humaines**

D'autre part,

**L'Établissement public d'insertion de la Défense - EPIDE**

40 rue Gabriel Crié 92247 MALAKOFF Cedex

**Représenté par Monsieur Thierry BERLIZOT,**

**Directeur général**

### I – PRESENTATION DES PARTIES

#### I.1. PRESENTATION DU GROUPE VEOLIA ENVIRONNEMENT

VEOLIA ENVIRONNEMENT est le leader mondial des services à l'environnement.

Présent sur les cinq continents avec plus de 312 590 salariés, VEOLIA ENVIRONNEMENT apporte des solutions sur-mesure aux industriels comme aux collectivités dans quatre activités complémentaires :

- ❖ la gestion de l'eau,
- ❖ la gestion des déchets,
- ❖ la gestion énergétique
- ❖ la gestion des transports de voyageurs.

VEOLIA ENVIRONNEMENT a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 34,5 milliards d'euros.

#### I.2. PRESENTATION DE L'EPIDE

L'EPIDE est un établissement public administratif créé par l'Ordonnance du 2 août 2005, placé sous la triple tutelle des :

- ❖ ministère de la Défense,
- ❖ ministère de l'Emploi,
- ❖ ministère de la Ville,

La mission de l'Epide consiste à assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes volontaires de 18 à 25 ans, au terme d'un projet éducatif complet.

L'Epide accueille chaque année 3300 jeunes dans 20 centres couvrant l'ensemble du territoire national.

## **II. CONTEXTE DE L'ACCORD**

### **II.1. GROUPE VEOLIA ENVIRONNEMENT**

Afin d'améliorer en permanence le professionnalisme de ses collaborateurs et d'appréhender au mieux les évolutions de ses activités, VEOLIA ENVIRONNEMENT fait du développement des compétences un axe majeur de sa politique de ressources humaines.

Cette préoccupation s'exprime à toutes les étapes de la carrière de ses salariés, du recrutement à la gestion des fins de carrière, en passant par l'apprentissage, les contrats de professionnalisation, la formation continue et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Parce que le succès d'une entreprise n'a de sens que si elle concilie réussite économique et responsabilité sociale, VEOLIA ENVIRONNEMENT s'appuie sur une politique sociale ambitieuse et sur une contribution positive à son environnement extérieur.

VEOLIA ENVIRONNEMENT fait le choix de privilégier l'apprentissage comme moyen d'intégrer des jeunes dans ses entreprises et de les préparer à leurs fonctions. Ce mode de recrutement permet en effet de développer des connaissances et des savoir-faire dans le contexte réel d'exercice des activités.

### **II.2. EPIDE**

L'Epide propose aux bénéficiaires du parcours une offre de service globale et originale avec un cadre de vie qui permet de s'approprier les contraintes de la vie en collectivité et de se préparer à la vie en entreprise.

Une éducation comportementale, avec un style inspiré de celui des Armées, qui permet de poser dans la durée et la permanence un cadre exigeant et rigoureux, et un relationnel au jeune qui lui permet de reprendre confiance, et de tendre à l'autonomie.

Une formation générale qui s'appuie sur une pédagogie individualisée et adaptée à chaque jeune.

Une orientation professionnelle qui positionne le jeune en acteur responsable de son choix professionnel et une sécurisation du projet au travers différents outils de validation.

Une insertion professionnelle qui s'adosse à une politique de développement avec les grands comptes, une prospection soutenue des offres d'emploi, ciblées sur le projet professionnel du jeune, un suivi post-embauche qui consolide l'insertion dans l'emploi et permet d'effectuer le cas échéant les médiations nécessaires.

Un accompagnement social qui vise à lever les freins périphériques à l'emploi, avec une attention particulière apportée à la santé, la mobilité et le logement.

## **III – ENGAGEMENTS DES PARTIES**

### **III.1. - ENGAGEMENTS DU GROUPE VEOLIA ENVIRONNEMENT**

#### **1. COMMUNICATION**

- favoriser la connaissance et présentation du dispositif national EPIDE grâce à l'organisation de visites des centres EPIDE, par ses différentes entités.

- Mettre à disposition de la direction du recrutement et de l'insertion tous supports pédagogiques présentant et valorisant les différents métiers de VEOLIA ENVIRONNEMENT.  
Ceux ci ont pour objectif de développer l'intérêt des jeunes volontaires lors de la construction de leur projet professionnel.

- Sensibiliser puis mettre en relation avec les centres EPIDE les directeurs régionaux, directeurs de formation, directeurs de Campus ou autres interlocuteurs concernés par ce partenariat EPIDE, avec pour objectif au travers de la satisfaction des besoins en main d'œuvre de Véolia : le recrutement et l'insertion de nos jeunes volontaires.

- Présenter les activités et les différents métiers de VEOLIA ENVIRONNEMENT aux jeunes volontaires de L'EPIDE, en collaboration avec la direction du recrutement et de l'insertion des centres EPIDE.

De façon générale, l'attention sera attirée sur les métiers les plus porteurs en termes de recrutement, adaptés au profil des volontaires d'insertion dont les descriptifs seront transmis chaque année en fonction des besoins régionaux des entreprises du Groupe.

- Communiquer sur le partenariat EPIDE par l'intermédiaire des différents supports de communication du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT et de ses filiales dès la signature de celui ci :

- ❖ sites Internet, documentations, journaux internes, ....

## **2. STAGES « D'EVALUATION/DECOUVERTE METIERS »**

Pour les jeunes intéressés par certains métiers du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT, des possibilités de stages de 1 à 2 semaine(s) pourront être offertes afin de préparer l'accès à l'apprentissage.

Un entretien de motivation suivra, afin d'évaluer l'intérêt du jeune pour l'un ou l'autre des métiers.

Ces stages feront l'objet d'une contractualisation entre l'EPIDE et VEOLIA ENVIRONNEMENT au travers d'une convention de stage. Durant cette période, les jeunes resteront sous contrat avec l'EPIDE, qui continuera à les accompagner et à assurer leur hébergement.

Ces périodes en entreprise nécessitent de la part de VEOLIA ENVIRONNEMENT la mise en place, au sein de chaque site d'accueil, de tuteurs choisis sur la base du volontariat parmi ses collaborateurs.

## **3. PLACEMENT PRIVILEGIÉ DES STAGIAIRES DE L'EPIDE**

Les stages précités permettent d'évaluer la motivation et les aptitudes des volontaires ainsi que les habiletés sociales acquises nécessaires à la vie en entreprise.

Les jeunes ayant répondu à ces pré-requis seront embauchés directement par VEOLIA ENVIRONNEMENT au travers de ses différentes divisions :

- ❖ En contrat d'alternance

#### **4. INFORMATIONS SUR LES SESSIONS DE RECRUTEMENT**

Les établissements du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT organisent régulièrement des sessions de recrutement de personnes en recherche d'emploi selon diverses modalités :

- ❖ Relations régulières avec les établissements d'enseignement de tous niveaux et leurs élèves.
- ❖ Partenariats avec différents acteurs intervenant sur le marché de l'emploi : écoles, entreprises de travail temporaire, Pôles-emploi, Missions locales, organismes de placement et d'insertion.

Ils informeront systématiquement les centres EPIDE de celles - ci.

#### **III.2 - ENGAGEMENTS DE L'EPIDE**

- Afin de faciliter la mise en place des sessions d'information dans les centres, l'EPIDE s'engage à fournir régulièrement au groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT la liste actualisée de ses nouveaux centres ainsi que les coordonnées d'un référent local.
- L'EPIDE présélectionnera et transmettra à l'entreprise d'accueil des éléments tels que les curriculum vitae et dossiers des futurs jeunes stagiaires sélectionnés.
- L'EPIDE présélectionnera et transmettra à l'entreprise d'accueil des éléments tels que les curriculum vitae et dossiers des futurs jeunes stagiaires sélectionnés.
- L'EPIDE continuera à accompagner les jeunes insérés pendant 6 mois de façon à consolider leur acquisition des comportements sociaux nécessaires pour vivre dans leur communauté de travail d'accueil. Le référent emploi (chargé d'insertion) aidera le jeune à se décharger des préoccupations sociales qui pourraient parasiter sa démarche professionnelle en cours (logement, santé, mobilité, ...).
- L'EPIDE offre la possibilité de faire apparaître les enseignes et logos du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT dans ses outils de communications internes et/ ou externes.

#### **IV - CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT**

La présente convention constitue le cadre national de référence entre le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT et l'EPIDE.

Si besoin, la mise en œuvre des actions entrant dans le champ d'application de cette convention fera localement l'objet d'accords d'exécution.

Dans chaque région ou bassin d'emploi, au moins un interlocuteur par filiale et ou Campus en charge des ressources humaines du Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT sera en lien avec un référent EPIDE local.

## V - SUIVI DE L'ACCORD

Un comité de pilotage est constitué, il sera chargé de :

- faciliter la coordination entre le groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT et l'EPIDE et de proposer des solutions pour toutes les difficultés qui pourraient survenir dans le déroulement des opérations communes ;
- mettre au point un dispositif de suivi et de reporting valable pour toutes les opérations ;
- réaliser des points d'étape chaque semestre a minima sur le développement de ce partenariat ;
- ajuster les dispositions de la convention en fonction de l'évolution du projet.

Ce comité sera composé :

Pour le **groupe** VEOLIA ENVIRONNEMENT, du chargé de programme national, **Manuèle LEMAIRE**

et, le cas échéant d'un (ou plusieurs) représentant(s) de la région ou la filiale concernée en fonction des thèmes abordés. Les représentants des Campus régionaux assureront ce rôle au sein du comité de pilotage. (Liste jointe en annexe)

Pour l'**EPIDE** :

- de la chargée des relations avec les entreprises de l'EPIDE : **Margareth CERATO**

et , le cas échéant d'un ( ou plusieurs) représentant(s) en fonction des thèmes abordés.

Ce comité de pilotage se réunira une première fois dans le trimestre suivant la signature de la convention afin de déterminer notamment les indicateurs qui permettront d'évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.

Ce comité de pilotage se réunira une fois par an pour effectuer un bilan global des opérations.

## VI - LITIGES ET JURIDICTION

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, les tribunaux de l'ordre judiciaire de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

## VII - CLAUSE DE DENONCIATION

La présente convention pourra être dénoncée par les parties dans les trois mois précédant la fin de l'exercice calendaire soit au plus tard le 30 septembre de l'année en cours pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice suivant.

## **VIII - DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de sa signature.

La convention comporte 3 annexes :

- Liste des métiers en tension
- Liste et coordonnées des Campus régionaux du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT
- Liste et coordonnées des Centres EPIDE

Fait, à Marseille le 12 mai 2011

**Véronique ROUZAUD**  
**Directeur général adjoint**  
**en charge des Ressources Humaines**  
**VEOLIA ENVIRONNEMENT**

**Thierry BERLIZOT**  
**Directeur Général**  
**EPIDE**

**En présence de Madame Nadine MORANO,**  
**Ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle,**

## **Annexe 1**

### **Liste des métiers identifiés comme étant « en tension » au niveau national :**

agent de propreté, agent d'exploitation, agent de collecte, opérateur en assainissement, agent de centre de tri, canalisateur plombier, plombier chauffagiste, conducteur routier de voyageurs, conducteur de bennes, mécanicien véhicules industriels, monteur télécommunication, électricien, électromécanicien, agent de planning, conducteur de travaux, technicien d'exploitation, chef de chantier, chargé d'affaires junior, manager de proximité, chef de site, responsable d'exploitation.

Suivant les régions et la nature des activités exercées dans celles-ci, ces métiers sont plus ou moins fortement en tension.

La liste des diplômes préparés dans le réseau des Campus Veolia est disponible sur le site internet [www.campus.veolia.com](http://www.campus.veolia.com)

## **Annexe 2 :**

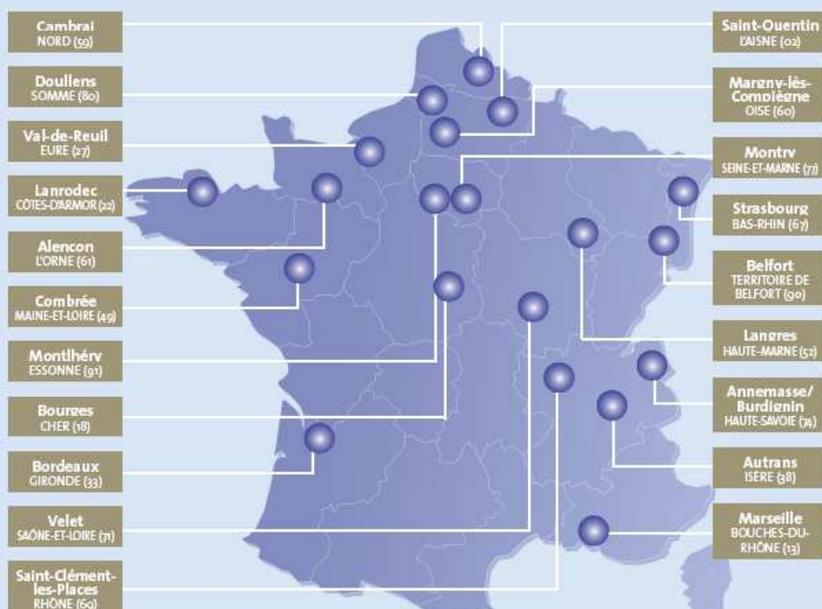
**Liste des Campus Veolia Environnement + contacts (Coordonnées disponibles sur le site internet [www.campus.veolia.com](http://www.campus.veolia.com))**

<b>Campus VE Ile de France (Jouy le Moutier)</b>	<b>Manuèle LEMAIRE</b>
<b>Campus Veolia Centre-Est (Lyon)</b>	<b>Serge SASSUS</b>
<b>Campus Veolia Méditerranée (La Ciotat)</b>	<b>Eric THIEFINE</b>
<b>Campus Veolia Sud-ouest (Tarbes)</b>	<b>Nathalie DUCHEVET</b>
<b>Campus Veolia Atlantique (Nantes)</b>	<b>Patrice GUIHON</b>
<b>Campus Veolia Nord Europe (Lille)</b>	<b>Patrick BLANCKE</b>

## Annexe 3 :

# Les centres EPIDE en France

Coordonnées complètes sur [www.epide.fr](http://www.epide.fr) / rubrique « Centres »



Pour initier un partenariat local avec un centre en particulier, n'hésitez pas à contacter directement celui-ci.  
 Pour une information plus générale ou pour étudier un partenariat national, vous pouvez contacter  
 la Direction du Recrutement, de l'Insertion et des Partenariats de l'EPIDE :  
 Margareth CERATO, Chargée des relations entreprises • 01 49 65 28 61 • [margareth.cerato@epide.fr](mailto:margareth.cerato@epide.fr)

CENTRES EPIDE		DIRECTEURS	CONTACTS
Alençon	Orne - 61	Yves-Marie ARGOUARC'H	02.33.81.46.20 <a href="mailto:yves-marie.argouarch@epide.fr">yves-marie.argouarch@epide.fr</a>
Annemasse – Burdignin	Haute-Savoie - 74	Éric WINTER	04.50.31.66.97 <a href="mailto:eric.winter@epide.fr">eric.winter@epide.fr</a>
Autrans	Isère - 38	Éric HÉBRARD	04.76.27.93.93 <a href="mailto:eric.hebrard@epide.fr">eric.hebrard@epide.fr</a>
Belfort	Territoire de Belfort - 90	Jean SAUVONNET	03.84.90.13.40 <a href="mailto:jean.sauvonnnet@epide.fr">jean.sauvonnnet@epide.fr</a>
Bordeaux	Gironde - 33	Bernard MOINET	05.56.17.54.00 <a href="mailto:bernard.moinet@epide.fr">bernard.moinet@epide.fr</a>
Bourges Osmoy	Cher - 18	Alain PASSAGNE	02.48.48.03.10 <a href="mailto:alain.passagne@epide.fr">alain.passagne@epide.fr</a>
Cambrai	Nord - 59	Hervé MILLE	03.27.74.29.60 <a href="mailto:hervé.mille@epide.fr">hervé.mille@epide.fr</a>
Combrée	Maine-et-Loire - 49	Annick RÉTO	02.41.94.94.14 <a href="mailto:annick.reto@epide.fr">annick.reto@epide.fr</a>
Doullens	Somme - 80	Didier HIRSCH	03.22.77.82.20 <a href="mailto:didier.hirsch@epide.fr">didier.hirsch@epide.fr</a>
Langres	Haute-Marne - 52	Gilles TEUSCHER	03.25.90.52.20 <a href="mailto:gilles.teuscher@epide.fr">gilles.teuscher@epide.fr</a>
Lanrodec	Côtes-d'Armor - 22	Roland-Marie HEUSSAFF	02.96.32.67.10 <a href="mailto:roland-marie.heussaff@epide.fr">roland-marie.heussaff@epide.fr</a>
Margny-lès- Compiègne	Oise - 60	Éric NICAISE	03.44.83.68.00 <a href="mailto:eric.nicaise@epide.fr">eric.nicaise@epide.fr</a>
Marseille	Bouches-du-Rhône - 13	Jean-Paul BONNIER	04.95.06.25.70 <a href="mailto:jean-paul.bonnier@epide.fr">jean-paul.bonnier@epide.fr</a>
Monthéry	Essonne - 91	Jean-Pierre OMBRET	01.64.92.30.52 <a href="mailto:jean-pierre.ombret@epide.fr">jean-pierre.ombret@epide.fr</a>
Montry / Haute-Maison	Seine-et-Marne - 77	Gilles SCHAEFFER	01.60.42.17.17 <a href="mailto:gilles.schaeffer@epide.fr">gilles.schaeffer@epide.fr</a>
Saint-Clément- les-Places	Rhône - 69	Sylvain SAINTIVE	04.74.70.69.13 <a href="mailto:sylvain.saintive@epide.fr">sylvain.saintive@epide.fr</a>
Saint-Quentin	Aisne - 02	Michel DEVISSCHER	03.23.51.40.00 <a href="mailto:michel.devischer@epide.fr">michel.devischer@epide.fr</a>
Strasbourg	Bas-Rhin - 67	Lucien FAILLY	03.90.41.01.60 <a href="mailto:lucien.failly@epide.fr">lucien.failly@epide.fr</a>
Val-de-Reuil	Eure - 27	Jean-Luc INIZAN	02.32.09.41.20 <a href="mailto:jean-luc.inizan@epide.fr">jean-luc.inizan@epide.fr</a>
Velet / Etang-sur-Aroux	Saône-et-Loire - 71	François FRAYE	03.85.54.21.40 <a href="mailto:francois.fraye@epide.fr">francois.fraye@epide.fr</a>